

INSCRIPTION SUR CAMPUS FRANCE

- 1• le site : www.maroc.campusfrance.org où il y a le mode d'emploi et notamment le guide
 - 2• la plateforme où vous devez vous inscrire : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance>
- ATTENTION** : vous devez suivre l'ordre chronologique ci-dessus, sinon votre dossier risque d'être retourné car il sera incomplet.

Afin d'accélérer le traitement des dossiers, il est demandé aux étudiants de scanner leur bordereau de paiement sur l'adresse urgence.campusfrancemaroc@gmail.com en indiquant leur N° d'identifiant (pour ne pas attendre la liste des paiements que nous donne le Crédit du Maroc qui met 5 jours)

La procédure de Campus France est dématérialisée (tout se fait en ligne) Les étudiants n'ont pas à se déplacer car ils bénéficient d'une dispense d'entretien.

1/ La création du dossier Campus France

Les étudiants doivent créer un dossier ***Je suis accepté*** sur la plateforme **Études en France** de Campus France en sélectionnant dans le menu déroulant **«J'ai reçu une acceptation papier... Concours»** où il devront scanner :

1. Le justificatif du Bac
2. Le justificatif de la scolarité en CPGE
3. Le récapitulatif d'inscription aux concours (datant au moins de Février 2019) et l'attestation d'inscription délivrée par le service des concours.

Ils peuvent consulter notre [site](#) où tout est indiqué .

Ils peuvent aussi consulter notre [guide](#) (page 71) qui leur explique étape par étape l'inscription sur la plateforme Études en France .

2/ Le paiement des frais de dossiers

Les étudiants doivent payer les frais de dossier de Campus France au Crédit du Maroc.

Les frais de dossier Campus France (1.900 dhs + frais bancaires) sont à régler en espèces auprès d'une des agences bancaires du Crédit du Maroc. Se munir de la carte d'identité nationale (CIN) et du N° d'identifiant de Campus France. Si l'étudiant a déjà payé les frais de Campus France dans la période 11/2018- 10/2019 , il est inutile de payer à nouveau (1 seul paiement par compte et par période).

Nous ne traitons les dossiers que s'ils sont payés **et** soumis.

3/ Le RDV TLS Contact

Après vérification du dossier, Campus France envoie à l'étudiant un message l'autorisant à prendre son rendez-vous chez [TLS Contact](#) afin d'y déposer son dossier consulaire .

Il doit joindre obligatoirement à son dossier TLS Contact une capture d'écran dudit message de Campus France comprenant son identifiant (en haut à droite de l'écran). A défaut TLS contact ne le recevra pas.